

Inscription

Toute inscription est ferme et définitive

Notre Association devant s'acquitter auprès du formateur de ses honoraires, les frais de formation vous seront facturés en cas d'annulation, sauf raison médicale justifiée .Merci de votre compréhension.

Date et thème de la formation:

Prise en charge des frais de formation :

Par la collectivité

à titre personnel

Avec le DIF : **faire un dossier au minimum 2 mois avant**

COORDONNÉES :

Collectivité:

Prénom– Nom

Fonction -mandat :

Adresse :.....

Téléphone :Portable :

Courriel:.....

Bulletin d'inscription à retourner à

Association des Maires, Adjointes et Présidents

d'intercommunalité de la Sarthe

Hôtel des Communes – 28, rue de la pelouse 72000 Le Mans

Céline MIGNOT : secretariat@amf72.fr

ou Jeanne BELANYI assoc.maires.sarthe@wanadoo.fr

Tél. : 02.43.24.31.01

Possibilité de s'inscrire sur votre espace Innogam